

Enseignement privé

EXIGER

le meilleur pour votre carrière

PRÉSERVER

l'essence de votre métier

FAIRE RESPECTER

votre intégrité, dignité et autorité

SOUTENIR ET ACCOMPAGNER

chacun d'entre vous

RÉENCHANTER

vos lendemains professionnels



POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT

je vote SNALC, je fais voter SNALC du 1er au 8 décembre 2022



Les revendications du SNALC

pour l'enseignement privé

Exiger le meilleur pour votre carrière

- Une rémunération à la hauteur de nos diplômes, concours, compétences,
- Des conditions de travail décentes,
- Une réelle possibilité de reconversion,
- Une reconnaissance des spécificités,
- Une vraie transparence.

Faire respecter votre intégrité, dignité et autorité

- NON aux intrusions et dictats des parents trop souvent écoutés et soutenus par les chefs d'établissements,
- NON aux menaces, à la diffamation,
- OUI à notre liberté d'enseigner, d'évaluer et d'adapter,
- OUI à notre intégrité, OUI au respect de notre autorité et dignité,
- La bienveillance ne peut pas être exclusivement réservée à nos élèves.

Préserver l'essence de votre métier

- NON aux missions annexes, au bénévolat imposé et à la surcharge de travail : secrétariat, cours en sus, remplacement, ateliers, réunions, surveillances...qui amènent surmenage, pression et épuisement,
- OUI à la déconnexion le soir et le week-end, à l'investissement raisonné et consenti, au respect des arrêts de travail et des congés.
- Ne perdons pas de vue l'essence même de notre métier : la transmission du savoir.

Soutenir et accompagner chacun d'entre vous

- C'est accompagner chaque maître dans toute ses démarches administratives,
- C'est faire connaitre les droits pour que chacun puisse enseigner sereinement.
- C'est agir autant au niveau local, que diocésain, académique et national.

Réenchanter vos lendemains professionnels

Le SNALC est à vos côtés pour VOUS représenter et vous conseiller en toute neutralité. Il ne perçoit aucune subvention, est indépendant et libre de toute attache à une organisation politique, confessionnelle ou idéologique (art.1 de ses statuts). Cette autonomie garantit ainsi son indépendance d'action et d'expression. Il n'a de compte à rendre qu'à ses adhérents.

POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT

je vote **SNALC**, je fais voter **SNALC** du 1er au 8 décembre 2022